VILLE DE
HAYANGE

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 30 avril 2021

PROPOSITION DU DÉPARTEMENT D'UN COLLÈGE CENTRAL À HAYANGE : LA MUNICIPALITÉ PRUDENTE

Le 12 avril dernier, la municipalité recevait la visite de Patrick WEITEN, président du Conseil Départemental de la Moselle, au sujet de l'absence de solution de restauration au collège Jacques Monod de Hayange.
À cette occasion, plusieurs solutions avaient été explorées et le département avait finalement décidé de conserver une salle municipale comme lieu de restauration des élèves, dans l'attente de la construction d'un collège central à Hayange-centre.

Dévoilée le 12 avril, cette annonce a largement étonné. Le département souhaite la construction d'un collège unique à Hayange-centre, qui regroupera les deux collèges hayangeois existants : le collège Hurlevent et le collège Jacques Monod.

Surprise par cette annonce, la municipalité a pris acte de la volonté de Patrick Weiten et surveillera de près l'avancement du projet. Pour l'heure, la municipalité tient à réaffirmer son engagement en faveur de bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves hayangeois.
Aucune démarche de construction d'un collège central à Hayange-centre ne sera entreprise sans l'avis du corps enseignant, des parents d'élèves et de la population. Aucune réserve foncière de la commune ne sera cédée au Département sans la présentation d'un solide projet, comportant toutes les garanties d'usage et notamment en matière de qualité des conditions d'enseignement et de transport scolaire.

Nous avons vu la récupération politique de la conseillère départementale socialiste madame Nathalie Ambrosin-Chini sur cette affaire. Devant Patrick Weiten, elle saluait la décision d'un collège central. Aujourd'hui, elle s'en inquiète.
Pourtant, depuis des années, c'est bien la municipalité de Hayange qui s'est pleinement saisi du sujet. Depuis des années, la Ville de Hayange dépense 25 000 euros (30 000 euros vu la situation sanitaire) par an pour assurer des conditions de restauration décentes aux élèves du collège Jacques Monod à la salle Mazzini du Konacker, alors qu'il s'agit d'une compétence du Département.

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26

VILLE DE
HAYANGE

Vu les élections départementales qui approchent, l'annonce du président du Département de la Moselle de se saisir du sujet de la restauration scolaire à Hayange n'étonne gère. Il en va de même de l'empressement de madame Ambrosin-Chini à s'en attribuer le mérite, puis à prendre ses distances avec ce projet ambigu, annoncé sans rien de concret.

Il est à notre sens important d'attendre que les élections soient passées pour que le débat puisse s'installer sereinement. Nous demandons dès maintenant la mise en place de réunions publiques, organisées par le Département de la Moselle, à Hayange, avec l'aide des services communaux, pour ouvrir le débat sur ce projet.
Ces réunions publiques doivent se tenir au plus tôt, dès septembre 2021, après la prochaine rentrée scolaire. Elles doivent permettre au Département d'expliciter ses intentions à la population, aux parents d'élèves, aux enseignants et aux principaux intéressés. D'autres réunions à différentes étapes dans la précision et la concrétisation de ce projet devront également être programmées.

En l'absence d'une volonté de transparence et de concertation de la part du département, la municipalité s'opposera à ce projet.

À votre service, la majorité municipale veillera au bon avancement du projet avant d'en autoriser la construction à Hayange sur une réserve foncière de la Ville, située dans le secteur du centre-ville.

La majorité municipale
Ensemble, continuons pour Hayange !

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26